

LE MOT BIBLIQUE DU JOUR **NEFECH**

Ce mot **néfech** signifie essentiellement, et selon le contexte, tous les stades de la vie de l'**âme**. Il a, de ce fait, dans la Bible, plusieurs sens, dont quatre grands sens principaux, donc à comprendre et traduire à chaque fois avec circonspection et à bon escient, en tenant compte particulièrement du contexte et de la grammaticale. En effet, de par notre culture, ces sens peuvent parfois nous prêter à confusion, voire à un contresens fondamental.

A - NEFECH PEUT DESIGNER (mais tard dans les écrits et non dans le Rouleau) **LA VOLONTÉ**

Ecartons tout d'abord le cas d'exception ou, bien après la Torah, **néfech** sera attribué à Dieu.

Dans ce cas, **néfech** signifiera **la volonté**

Tel le cas du texte où un homme de Dieu vint trouver Héli et lui dit :

(I – Samuel 2, 35)

« *Ainsi parle l'Éternel... JE m'instituerai un prêtre fidèle selon **Ma volonté - Mon intention** »
(Véakimoti li cohen né-éman ca-acher bé **nafchi**)*

On retrouve – rarement il est vrai - ce sens de volonté chez l'homme , tel dans un psaume

(Psaume 105 v 22)

« *le roi enchaîne les princes à sa **volonté** »* (léessor sarav bé **nafcho**)

Enfiche, en dehors de ce sens d'exception et tardif qu'il n'a pas dans le Rouleau, y désigne surtout :

- soit **l'âme en elle-même de tout être vivant** , (et par extension **la vie** en son support)
- soit **le fonctionnement de cette âme** (tels les **états d'esprit**, les états d'âme, l'instinct)
- ou soit enfin **l'enveloppe corporelle de cette âme** vivante ou même **cadavérique**

B - NEFECH LORSQU'IL DESIGNE LE VIVANT

I - Le Livre nous rappelle d'abord l'évidence que Dieu est le seul créateur de **VIE**

(Jérémie 38,16)

« *Par le Dieu vivant qui nous a donné **cette âme (vivante) ci** (a **néfech** a zoth)*

(Ezéchiel 18,4)

« *Oui, toutes **les âmes** (**néfacho**) sont à Moi, l'âme du père (ké **néféch** a av) *comme*
« **l'âme** du fils (ké **néféch** a bén) , elles sont à Moi .*

II – Ce sens de néfêch désignant la VIE se retrouve en maints endroits

(Genèse 37,21)

« (Parlant de Joseph, Ruben dit) : *N'attentons pas à sa vie* (lo makénou **néfêch**)

(Lévitique 17,11) (Lévitique 17,16)

« *Le principe vital* (**néfêch** bassar) *se trouve dans le sang* »

IIa – Pour les créatures animales en général, le Rouleau parle de NEFÊCH KHAYA

(Genèse 1, 20)

« *Que les eaux fourmillent d'une multitude animée vivante* (**néfêch** kh'aya)

Autres références similaires : (Genèse 1, 21) (Genèse 1, 24) (Genèse 1, 30)

(Genèse 2, 19) (Genèse 9, 10) (Genèse 9, 12) (Genèse 9,15) (Genèse 9,16)

IIb – Pour le gros bétail NEFÊCH BEHEMA

(Lévitique 24, 18)

« *Celui qui fait périr un gros bétail* (ou maké **néfêch** behéma)

IIc – Pour les créatures humaines, le Rouleau parle de NEFÊCH ADAM

(Genèse 9,5)

« *La vie de l'homme* (**néfêch** adam) » (au sens de créature humaine)

(Genèse 9,5) En butin de pillage des madianites et passant après les objets pillés, le gros bétail et les ânes, et parlant des jeunes filles vierges laissées vivantes en captures

« *Quant aux créatures humaines* (néfêch adam) *le nombre de femmes n'ayant pas cohabité avec un homme était de trente-deux mille...*»

B - LES SANCTIONS PREVUES POUR TOUTE ATTEINTE D'UN NEFÊCH VIVANT

Tout un chacun connaît **la loi du talion** sur- commentée, parfois même en désinformation partisane, autant vers un excès que vers l'autre. Or cette loi est de fait double, parce qu'avec deux variantes, selon qu'il y a une atteinte du **Néfêch** d'autrui par **mort** d'homme ou selon que cette atteinte ne se limite qu'à l'intégrité corporelle mais avec la **vie sauve**.

Examinons le cas où il y a **la perte d'une vie**

Le Rouleau décrit en ce cas et **en tenant compte du contexte conjoncturel prévalant dans l'époque antique**,

Quatre catégories de **victimes** perdant leur vie, (donc leur *néfêch*) selon que :

- *la victime est un humain en général,
- *ou un fœtus chez une femme enceinte heurtée,
- *ou un esclave
- *ou un animal

et trois situations concernant leurs **auteurs** responsables selon :

- * le caractère volontaire prémédité
- * le caractère volontaire mais non prémédité
- * ou celui involontaire de l'acte qu'ils ont commis.

Quelques jurisprudences en cas de destruction mortelle d'une **Néfech** :

(Exode 21, 12)

Celui qui frappe un humain et le fait mourir est passible de la peine de mort

(Exode 21, 14)

S'il y a eu préméditation, la sanction ne se discutera même pas et est immédiate

(Exode 21, 13)

Si par contre l'acte est involontaire, il se réfugiera dans une ville refuge

(Exode 21, 22)

Si on heurte involontairement une femme enceinte qui avorte, la perte de l'enfant sera indemnisée à titre d'expert

(Exode 21, 23)

Toute vie détruite doit être compensée (**néfech takh'at néfech**)

C - **NEFECH PEUT DESIGNER AUSSI BIEN UN INDIVIDU QU'UN GROUPE**

I – Il peut désigner un groupe

(Genèse 46,15)

« *Tous ses fils et ses filles* **en tant qu'âmes vivantes** (Kol **néféch** banav ou bnotav)
« *soit trente trois* »

(Genèse 46,26)

« *Toutes* **les personnes** *de la famille de Jacob qui vinrent en Egypte* (Kol **néféch** abaa lé yaacov bé mitsrayim)
« *soit trente trois* »

Ou simplement un couple

(Genèse 46,27) Deux personnes (**néféch** chnayim)

Autres références similaires : (Genèse 46,18) (Genèse 46,22) (Genèse 46,25)
(Exode 12,16) (Lévitique 7, 27) (Lévitique 17, 12) (Lévitique 17, 15)

II – Il peut désigner un individu isolé

(Lévitique 22, 6)

« *La* **personne** *qui y touche devant rester souillée jusqu'au soir* (**néféch** acher tiga' bo
« *vétam'a ad a arév*)

Dans ce cas, le Rouleau utilise souvent l'expression **Néfech Ki** ou **im Néfech**
Ainsi :

(Lévitique 4, 2)

« *Si un **individu** fautive par mégarde* (Ki **néféch** takh'ata bichgaga)

Autres références similaires : (Lévitique 4, 27) (Lévitique 5, 2) (Lévitique 5,4)
(Lévitique 5,15) (Lévitique 5, 17) (Lévitique 5, 21)

D - NEFECH PEUT DESIGNER LE COMPORTEMENT DE CETTE AME VIVANTE

I – L'âme indiquant « le vécu », le « ressenti », « les états d'âme »

Exemples :

La vexation, l'humiliation

(Exode, 23, 9)

« *Tu ne vexeras pas l'étranger, car vous connaissez **le vécu, le ressenti,***
de l'étranger (**néféch** aguer)

L'affection

(Genèse 34,3) et (Genèse 34,8)

« *Son cœur s'attacha à Dina* » (Vatidbak **nafo**) « *en était épris* » (Kh'ochka **nafo**)

L'anxiété

(Deutéronome 24,15)

« *Le salarié pauvre attend son salaire avec anxiété* » (ou nossé éth **nafo**)

Le plein gré, la spontanéité

(Deutéronome 18, 6)

« *de son plein gré* » (békh'ol avat **nafo**)

II – L'âme en temps que support des valeurs morales et comportementales

A chacun son âme individuelle : ce rappel fait par le Livre pour ne pas généraliser à un proche un comportement répréhensible individuel, même à l'intérieur d'une famille et de mettre tous « dans le même sac » judiciaire.

Bien avant notre Convention Européenne des droits de l'Homme, la Bible évoquait déjà la **présomption d'innocence** et le refus des amalgames familiaux ou sociétaux.

(Ezéchiel 18,4)

« *L'âme pêcheresse* (**néféch** a kh'otèth) **seule mourra**

(Ezéchiel 18, 20)

« *C'est l'âme qui pêche* (**néféch** a kh'otèth) *qui mourra. Le fils ne portera pas la faute du père, ni le père la faute du fils, la justesse du juste est imputable au juste, et la méchanceté du méchant au méchant* »

III – L'âme ayant subi l'empreinte de l'environnement culturel d'un pays

Exemple : Le cas d'Abraham :

Ainsi, Abraham (alors Abram) est parti avec son neveu Loth et sa famille du pays de Haran avec « l'état « d'esprit » qu'il y avait acquis.

(Genèse 12,5)

«*Abram prit Saraï son épouse et Loth fils de son frère et tous ses biens avec l'état d'esprit* (eth a **néfêch**) *qu'il avait acquis à Haran* (*)

(*) Certains traduisent au sujet d' Abram qu'il est parti « avec tous les gens qu'il avait acquis » pour l'expression « *a néfêch acher assou* ». Cela ne colle pas du tout ni avec la grammaire ni avec le bon sens et me paraît même relever d'une manipulation du texte. Pourquoi cela ?

D'abord parce que le verbe assou veut dire FAIRE au sens de **FABRIQUER**, forger, - et non acquérir – Ensuite et de plus, si l'on donnait effectivement à « **néfêch** » le sens « d'êtres vivants physiques », comme le fait la bible du Rabinat, c'est oublier ou passer outre au fait que seul Dieu et Lui seul pourrait se voir attribuer le miracle de « faire » des gens , comme l'indique le verbe « laassoith », ici détourné, c'est-à-dire alors qu'on aurait – en allant jusqu'au bout- un sens de « fabriquer un être vivant – néfêch adam » En somme Abram fabriquerait en toute mythologie païenne des gens comme d'autres fabriqueront des Golems pour les naïfs **Or, il est de pur bon sens que Abram n'est pas le Créateur et n'en a le pouvoir** C'est pourquoi il ne faut entendre ici, par « **néfêch** » que son seul autre sens abstrait, c'est-à-dire : « avec l'âme, l'état d'esprit, la culture, la mentalité d'époque toute relative qu'ils s'y étaient forgés à kh'aran , lui, Saraï et Loth » . Et rien d'autre.

E - **NEFECH PEUT DESIGNER ENFIN UN CADAVRE**

Deux mots désignent un cadavre dans le Rouleau **néfêch** , terme réservé aux cadavres humains et aux animaux purs mais jamais utilisé quand il s'agit du cadavre d'animaux impurs, auquel cas on le désigne alors par **névéla**

Tout cadavre, toute tombe rend impur celui qui le (la) touche

I – cas du contact avec un cadavre, un **néfêch humain qui rend impur**

(Nombres 19, 11)

«*Celui qui touchera au **néfêch** d'un être humain sera impur durant sept jours*

(Nombres 31, 19)

Le même impur restera sept jours hors du camp)

Cet interdit d'approche d'un cadavre s'étend jusqu'aux objets qui l'ont touché

Autres références (Nombres 5, 2) (Nombres 6, 11) (Nombres 9, 10) (Nombres 19, 13)

II – cet éloignement prescrit est renforcé par l'interdit de s'adresser à un mort, attitude également impure

(Lévitique 19, 31)

« *Ne vous adressez point aux morts ou aux voyants. Ne leur faites point de requête en vous souillant par elles. Je suis l'Eternel votre Dieu* »

Conférer les cultes judéo-païens des hilouloth ou des pèlerinages de lag baomer

(Lévitique 22, 4)

Toute personne ainsi souillée rend même impur jusqu'à celui qui le touche

III – cette souillure tombe de sept à un jour s'il s'agit du cadavre d'animaux

En ce cas, l'impur le reste jusqu'au soir où il devra laver ses vêtements pour redevenir pur

(Lévitique 11, 8) (Lévitique 11, 24) (Lévitique 11, 25) (Lévitique 11, 23)(Lévitique 11, 28)
(Lévitique 11,35) (Lévitique 11,38)

NOTE ANNEXE : L'ÂME POST BIBLIQUE LUE PAR LA MYTHOLOGIE TALMUDIQUE

Selon le Talmud : L'homme est apparenté à Dieu parce qu'il est doté d'une âme. C'est parce qu'il a été doté d'une âme qu'il y a affinité entre son créateur et Lui, et c'est aussi la cause alléguée de sa supériorité sur les autres créatures. (*ce qui – soit dit en passant - est contredit par bien des passages de la bible sur l'âme animalière et le respect dû aux animaux --- de anima = âme – Exemples : l'âne de Balaam – la mère de la nichée d'oiseaux - la chèvre allaitant son chevreau sacrificiel etc...*) et également contredit par les règles édictées .

Réciproquement, pour aider à comprendre la place du Dieu incorporel dans l'univers, on puise une analogie dans ce que l'être humain a lui-même d'incorporel dans son âme :

Traité Béréchit 10, a

« De même que le Saint Unique (béné soit-IL) remplit le monde entier, de même l'âme remplit
« tout le corps,
«
« De même que le Saint Unique (béné soit- IL) nourrit le monde entier, de même l'âme nourrit
« tout le corps,
«
« De même que le Saint Unique (béné soit- IL) est pur, ainsi l'âme est pure
«
« De même que le Saint Unique (béné soit- IL) habite dans le centre intime de l'univers, la
« résidence de l'âme est établie dans le for intérieur du corps

Correctif apporté par Maimonide

Dans son guide des égarés tome 1, il s'efforce de lever cette ambiguïté liée à une telle analogie , et rappelle que lorsqu'on parle de **demouth** la « ressemblance » d'avec Dieu, cela ne saurait s'appliquer qu'à la seule idée, et seulement qu'à la seule idée que l'on peut s'en faire - et non au support lui-même qui sous-tend cette mythologie talmudique de l'âme

Pré - existence d'un « stock » d'âmes

Avant Galilée, la croyance commune était celle de l'existence de sept cieus. Dans le septième ciel étaient placés les esprits et les âmes à créer. (khag 12,b) c'est à dire les âmes non encore nées, lesquelles seront unies dans l'avenir à des corps

Nécessité « d'en écouler » le stock

Dans ce contexte, le Messie n'apparaîtra, nous dit le talmud, pas avant que toutes ces âmes à naître aient atteint le terme de leur existence sur la terre

« le fils de David ne viendra pas avant que toutes les âmes du 'gouph' soient arrivées à « leur fin » (Yeb. 62, a)
(NB : Le 'gouph' désigne la demeure céleste où ces âmes attendent de venir habiter un corps humain.)

A quel moment, ces âmes venues d'ailleurs se « transplantent-elles » sur terre ?

Le traité **Sanhedrin 91 b** évoque ce point toujours d'actualité (I.V.G.). Par un dialogue entre l'éditeur de la Michna, r. Juda et son ami , le romain Antoninus, (*que l'on trouve fréquemment décrits associés ensemble comme des amis intimes.*)

Pour comprendre ce récit d'époque, très tiré par les cheveux, il faut savoir que, si l'âme était considérée comme ce qui maintient la vie, c'était, supposait-on, grâce au sel contenu dans le sang. Et aussi faut-il déjà en avoir une lecture d'humour juif à double sens – Popeck d'époque

-

Antoninus posa à r. Juda une question pertinente et toujours d'actualité (éthique sur l'IVG):
« *Quand l'âme est-elle placée dans l'être humain, lors de sa conception ou bien lorsque
« l'embryon se forme» ? –*

Ce à quoi r. **Juda** répondit :
« *seulement lors de sa formation* »

L'autre reprit :
« *Est-il possible qu'un morceau de viande (sans âme) ne se corrompe si on ne l'a pas salé ?
« Il faut donc que l'âme date de la conception* »

Le r. **Juda s'écria** alors :
« *Ce qu'Antoninus m'a dit se trouve appuyé par un texte de Job(10,12) :
« Ta visitation (oufkoudaték'h'a) (*) a préservé mon esprit*

(*) Jeu de mot sur double sens de *visitation = conception*

Combien d'âmes chaque homme a-t-il ?

Non, cette question n'est pas incongrue.
Le talmud nous en attribue en effet **deux !** (**Traité Taanit, 27, b**)

* **Une âme « normale »** , c'est-à-dire la force spirituelle intérieure qui élève l'homme
au-dessus de l'existence terrestre, lui inspire un idéal et le détermine à choisir le bien et à
rejeter le mal.

* **Une âme supplémentaire « sabbatique »**, En effet, le Sabbat, lui aussi, étant une force de
spiritualisation pour la vie humaine, on peut lire que :

« *Une âme supplémentaire est donnée à l'homme la veille du Chabat et lui est reprise au
« terme du Chabat » (en somme, l'homme pieux rend l'âme....)*

Cela veut dire que l'observation du jour sacré intensifie le pouvoir de l'âme et en accroît le
dynamisme dans la vie humaine.

Un homme sabbatique en vaut deux !

(Devrait-on en déduire logiquement qu'il ne suffirait que de cinq personnes, seulement le jour
du sabbat, pour faire un mynian ?

Les diverses facettes et dénominations de l'âme

Dans le Traité **Genèse R 14, 9** L'âme, nous apprend-on, est désignée par cinq noms :
Néfesh , Rouakh, Nechama, Yekh'ida, Khaya

Néfesh est le sang, comme il est écrit : « *Le sang c'est la 'vie' » - néfesh-* (Deut, 12, 23)

Rouah est ce qui monte et descend : « *Qui sait si 'l'esprit' (rouakh) de l'homme s'élève ?»
(Eccl. 3, 21) – à rapprocher avec le « souffle » de vie.*

La Nechama serait plutôt, elle, le récipient du néfesh (*Midrach sur Ps.41, 7 ; 51b, 52a*) :

« *La néchama ressemble à une veine remplie de sang et pourvue de veinules dispersées
« à travers le corps. L'ange de la mort saisit l'extrémité de cette veine et l'ôte du corps
« S'il s'agit d'un juste, l'opération se fait avec douceur (NB en contredit des mythes de
« r.Amnon et r. Akiba)(mais le contraire pour un méchant - long descriptif sadique).
« Aussitôt que cette extraction a eu lieu, l'individu meurt, son esprit sort et le corps tombe
« en décomposition*

Yekhida (*l'unique*) indique tous les membres sont disposés par paires (*NB : tous ?*) tandis

que l'âme elle est unique

Khaya (la vivante) ainsi nommée parce qu'elle survit au décès

NB : Une lecture moins superficielle du Rouleau montre que celui-ci ne donne nulle part ni nullement une telle signification ni au mot Kh'aya (voir ci-dessus) ni au mot Rouakh' qui a un autre sens (voir ce mot) L'exégèse talmudique « ne colle pas »

L'âme « déstockée » pure, puis implantée pure, naviguera du vivant au défunt et vice-versa.

C'est seulement, nous dit le talmud, lorsque l'homme est attentif à ce don précieux que sa vie peut subir l'influence de la volonté divine. Voilà pourquoi on lui a prescrit de prononcer en s'éveillant chaque matin cette première prière : **Traité Béréchit 60b**

*« O mon Dieu, l'âme que tu m'as donnée est pure, Tu l'as créée avec moi et en en moi, tu me
« l'as insufflée, tu la conserves avec moi et en toi, tu me la reprendras, mais plus tard tu me la
« rendras. Aussi longtemps que l'âme est en moi, je t'adresserai des actions de grâce, ô
« Eternel mon Dieu, Dieu de mes pères, souverain de tous les mondes, Seigneur de toutes
« les âmes, Béni sois-tu Eternel qui rends les âmes aux corps des défunts*
